



*Koordinationsstelle zur Bekämpfung
der Internet-Kriminalität*

*Le service national de coordination de la
lutte contre la criminalité sur Internet*

*Il Servizio nazionale di coordinazione per la
lotta contro la criminalità su Internet*

The Swiss Coordination Unit for Cybercrime Control

Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet SCOCI

Rapport annuel 2008

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. L'ESSENTIEL EN BREF | 3 |
| 2. NOMBRE DE COMMUNICATIONS REÇUES | 4 |
| 3. TYPES D'INFRACTIONS ENREGISTRÉES | 5 |
| 4. RECHERCHE ACTIVE (MONITORING) | 7 |
| 5. DESTINATAIRES DES DOSSIERS | 8 |
| 6. FEED-BACK DES CANTONS | 9 |
| 7. TRAVAIL DE PRÉVENTION | 9 |
| 8. INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES AU NIVEAU FEDERAL | 10 |
| 9. MÉDIAS ET ENSEIGNEMENT | 11 |
| 9.1 PRESENCE MEDIATIQUE | 11 |
| 9.2 ENSEIGNEMENT | 11 |
| 10. PARTENARIATS ET CONTACTS DU SCOCI | 11 |
| 10.1. COLLABORATION AVEC LES FOURNISSEURS D'ACCES INTERNET POUR FILTRER LES SITES DE PORNOGRAPHIE ENFANTINE | 11 |
| 10.2 SEANCES DE TRAVAIL ET ECHANGE D'EXPERIENCES | 12 |
| 11. TENDANCES | 12 |

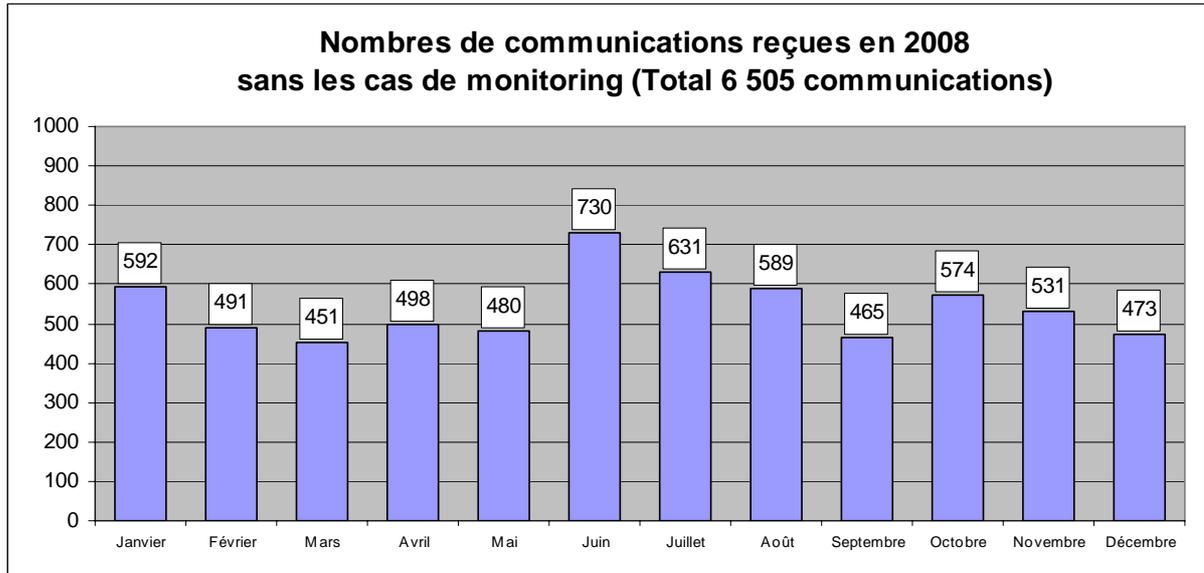
1. L'essentiel en bref

- Pour sa sixième année de service, le SCOCI a reçu un total de 6500 communications. Il s'agit certes d'un chiffre important, mais en comparaison, avec les années précédentes, ce résultat est dans la moyenne. Par rapport à 2007, année record, on pourrait estimer qu'il s'agit d'un recul. Néanmoins, il faut plutôt y voir le signe d'une stabilisation qui confirme le SCOCI comme l'interlocuteur privilégié au niveau national en matière de criminalité sur Internet. L'année dernière, le SCOCI a transmis 336 dossiers aux autorités de poursuite pénale suisses ou étrangères. Ce chiffre inclut les cas concernant les enquêtes propres au SCOCI.
- Les communications de la population étaient avant tout liées à la pornographie dure (15,8 %) ou à la pornographie en général en cas d'absence de contrôle de l'âge des visiteurs (14,1 %). La réception de pourriels (spam) concerne 23,5 % des cas, soit une part aussi importante que l'année précédente. L'importance de cette catégorie dépend principalement du nombre de vagues de pourriels touchant les utilisateurs suisses.
- Les dossiers élaborés par le SCOCI ont permis aux autorités cantonales de poursuite pénale de maintenir des taux de réussite élevés. En règle générale, ils ont permis la saisie de matériel illégal et la condamnation des suspects.
- Pour la première fois, il est possible d'évaluer les effets des nouvelles dispositions du Code pénal sur les peines prononcées en rapport avec l'art. 197 CP. Il en ressort que les sanctions infligées sont majoritairement des amendes et des peines pécuniaires. On remarque dans le même temps une nette tendance aux peines pécuniaires, le plus souvent assorties d'un sursis de deux ans.
- Dans plusieurs centaines de cas, le SCOCI a directement signalé aux fournisseurs les sites illégaux, qui ont été retirés de la Toile suite à la communication.
- L'année 2008 a marqué un grand tournant. Dans le domaine du monitoring d'Internet, il a fallu inventer de nouvelles méthodes et développer de nouveaux outils. Par ailleurs, le SCOCI a poursuivi sa politique d'investissement en technologies pour permettre au service de remplir sa mission et de rester un partenaire fiable pour les cantons en matière de criminalité sur Internet. A partir de 2009, le SCOCI a une nouvelle direction administrative et est rattaché à la Police judiciaire fédérale, ce qui amène également des changements dans l'organisation.
- Après six ans d'activités, la direction du SCOCI tire un bilan positif:
 - Le nombre de communications traitées par le SCOCI est très élevé, même en comparaison internationale (plus de 44 500 communications).
 - Le SCOCI a traité grâce à ses investigations plus de 1500 dossiers relatifs à des cas suspects, tous concernant des affaires qui sans recherche active n'auraient jamais conduit à une poursuite pénale.
 - La qualité des dossiers produits par le SCOCI est reconnue. Ils constituent une base fiable pour la préparation des procédures pénales.

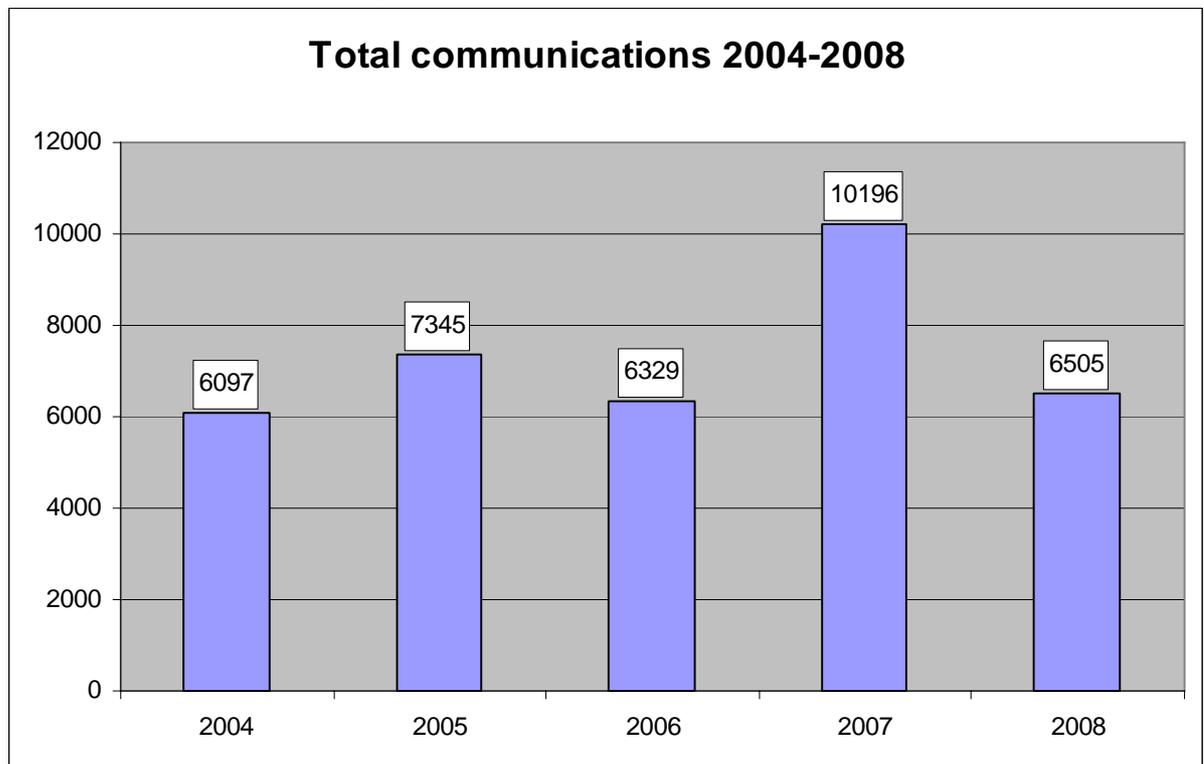
2. Nombre de communications reçues

En 2008, le SCOCI a reçu environ 6'500 communications de soupçons. En comparaison avec l'année précédente, les dénonciations concernant l'envoi massif de pourriels ont diminué. Sur cinq ans, le nombre de communications est constant. La statistique mensuelle indique un nombre de communications stable, entre 500 et 700 par mois.

Graphique 1: communications reçues via www.scoci.ch



Graphique 2: communications reçues via www.scoci.ch (comparaison sur 5 ans)

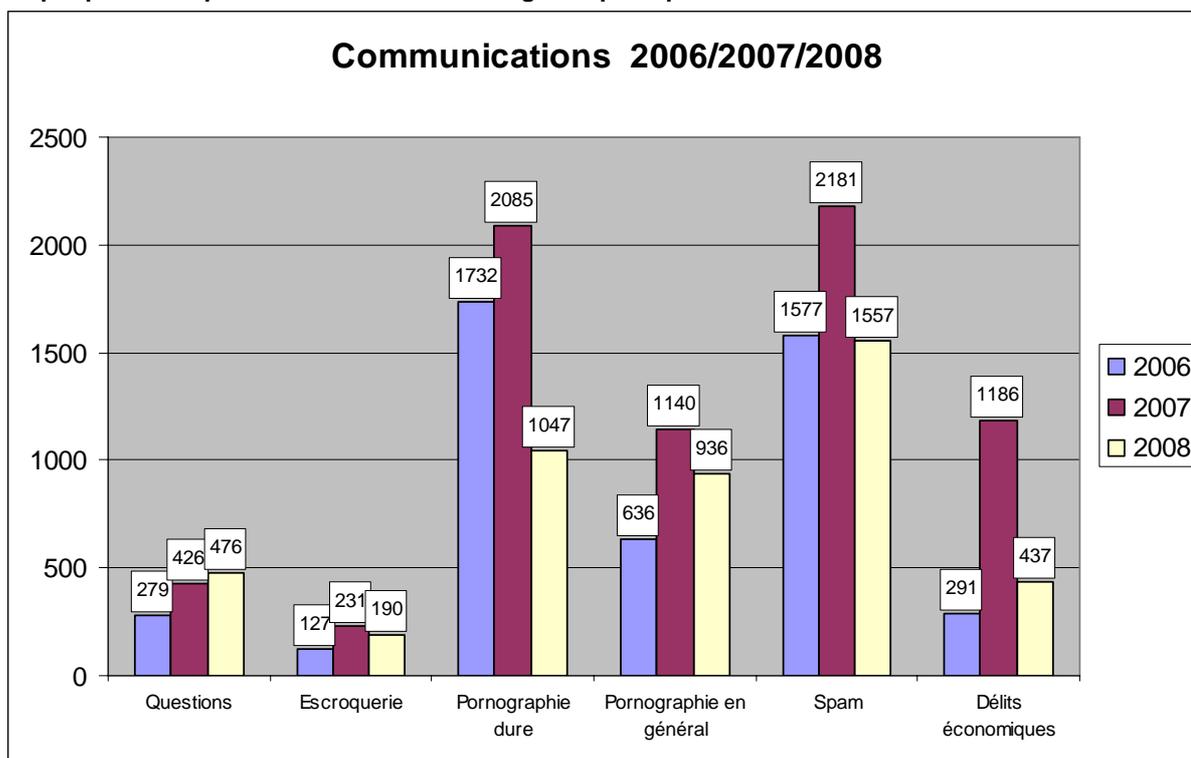


3. Types d'infractions enregistrées

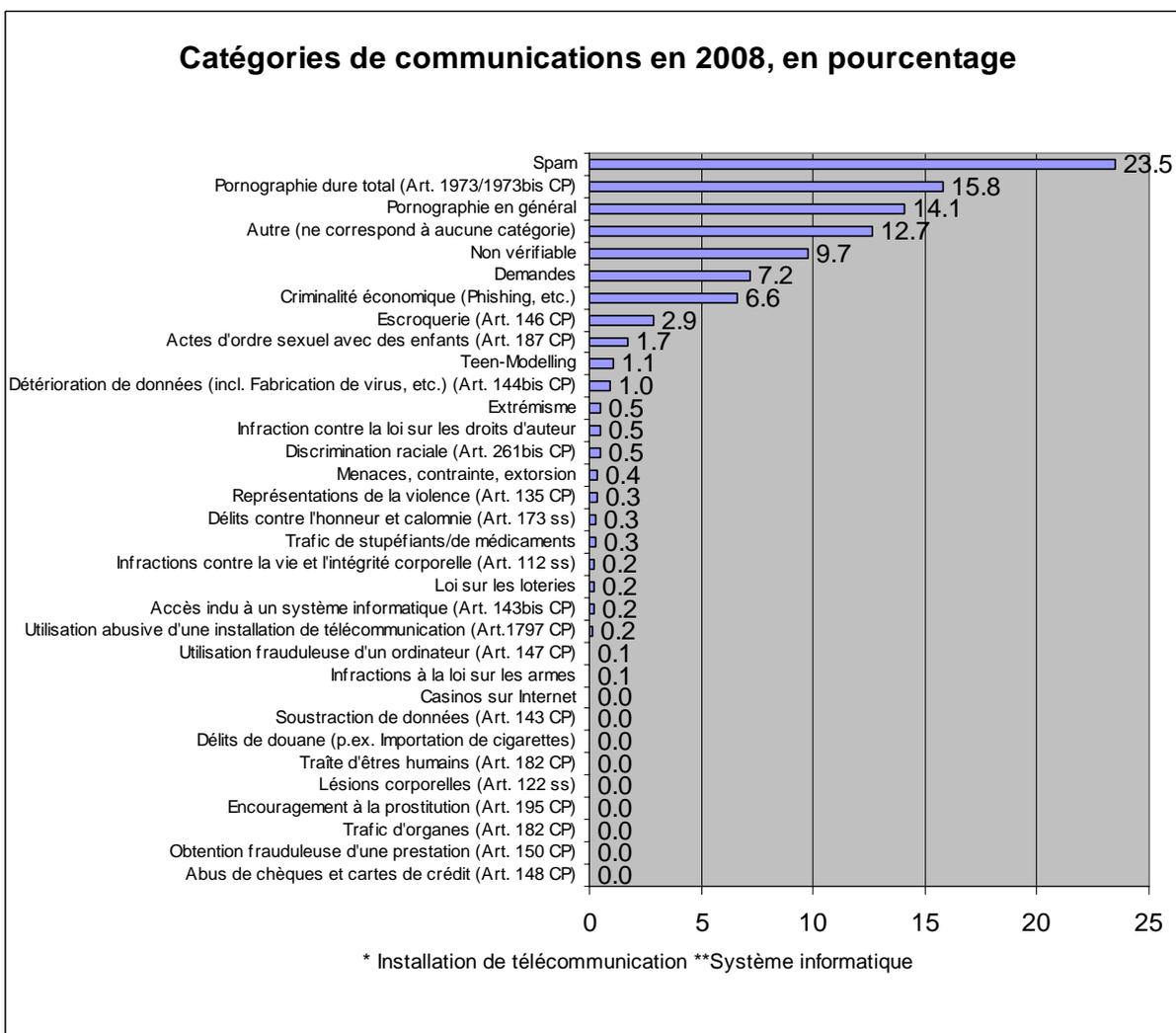
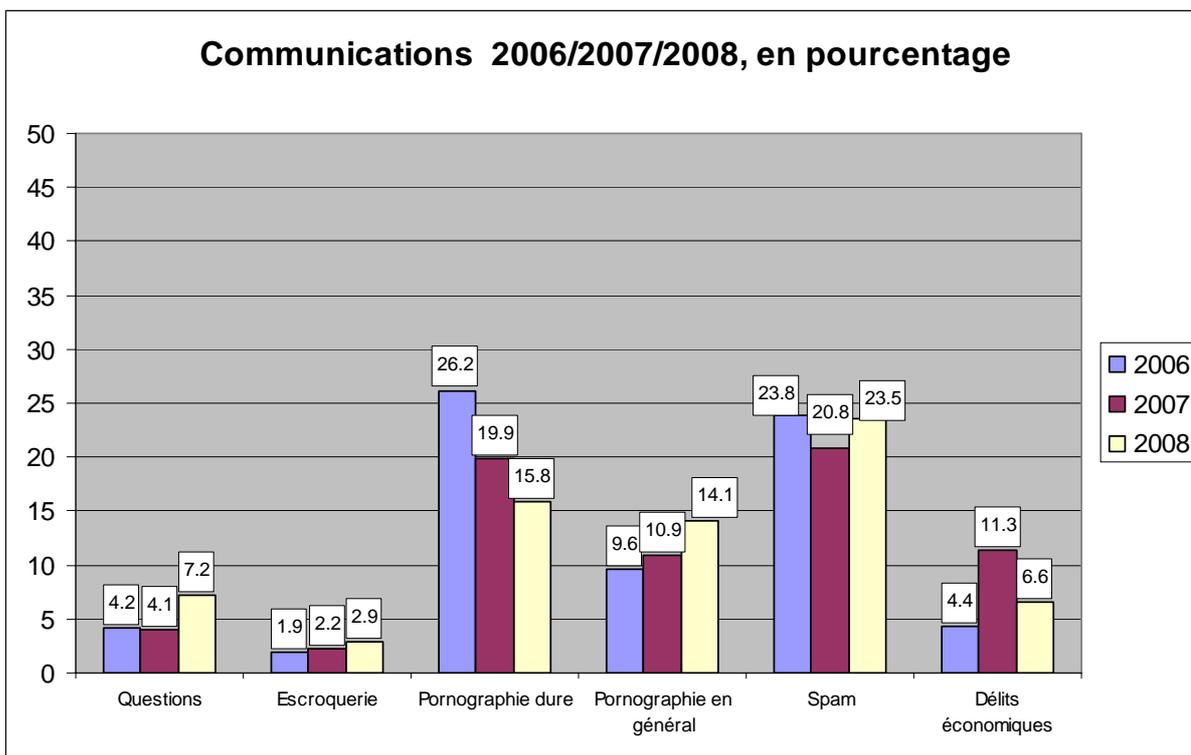
En tenant compte du fait que les communications reçues l'année dernière représentaient en grande partie des attaques de pourriels, cette année, avec 440 communications dans le domaine des délits économiques, on constate de nouveau une progression en comparaison avec les années précédentes. Dans cette catégorie, les communications les plus fréquentes concernent le hameçonnage (phishing), la fraude à la commission et les offres gratuites frauduleuses. Les communications concernant l'escroquerie sont restées constantes sur les trois dernières années et sont étroitement liées aux phénomènes qui se manifestent dans le domaine des délits économiques. Dans le domaine de la pornographie en général, le nombre de communications est également resté stable ces dernières années. On remarque que souvent l'annonce est faite à cause Le plus souvent, c'est l'absence d'un système de vérification de l'âge du visiteur sur une page réservée aux adultes qui est à l'origine de la communication.

La légère diminution des communications dans le domaine de la pornographie dure, principalement de la pornographie infantine, est peut-être un signe de l'efficacité des techniques de blocage DNS (comme le "Child Abuse Image Anti Distributing Filter"). Il serait toutefois prématuré de parler d'une tendance nette pour les années à venir. Le nombre des questions est aussi impressionnant, il représente un pourcentage élevé et stable. Le SCOCI s'efforce de répondre à toutes les questions de la population dans les plus brefs délais. Les préoccupations de la population concernent Internet, l'informatique et la sécurité. Le SCOCI estime qu'il est important de répondre de manière précise à ces questions, ce qui est très souvent apprécié du public. Il faut néanmoins savoir que cette activité mobilise d'importantes ressources.

Graphique 3: comparaison sur 3 ans des catégories principales



Graphique 4 et 5: objets des communications de la population

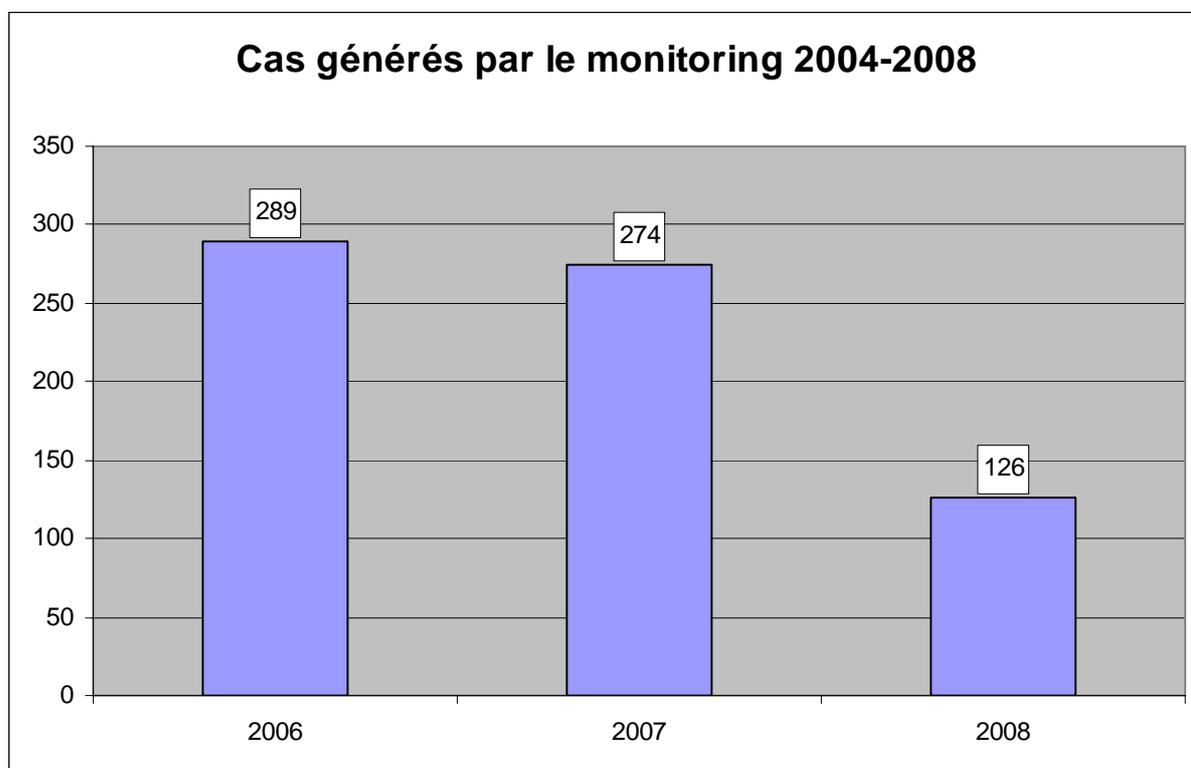


4. Recherche active (monitoring)

En plus des 90 dossiers créés dans le cadre du traitement des cas annoncés par le public, le SCOCI a identifié 126 cas suspects par ses propres recherches, avant de les transmettre aux autorités nationales de poursuite pénale. Comme le comité directeur le définit dans son mandat, il s'agit toujours de cas de possession réitérée et de diffusion présumée de pornographie enfantine.

La diminution des cas découlant de la recherche active est, entre autre, à mettre en rapport avec la diminution du nombre d'utilisateurs suspects présents sur certains réseaux. La mise en service du nouveau logiciel P2P-Scan a permis de réagir à cette situation et de ramener le nombre de cas au niveau des années précédentes.

Graphique 6: dossiers créés à la suite de recherches actives

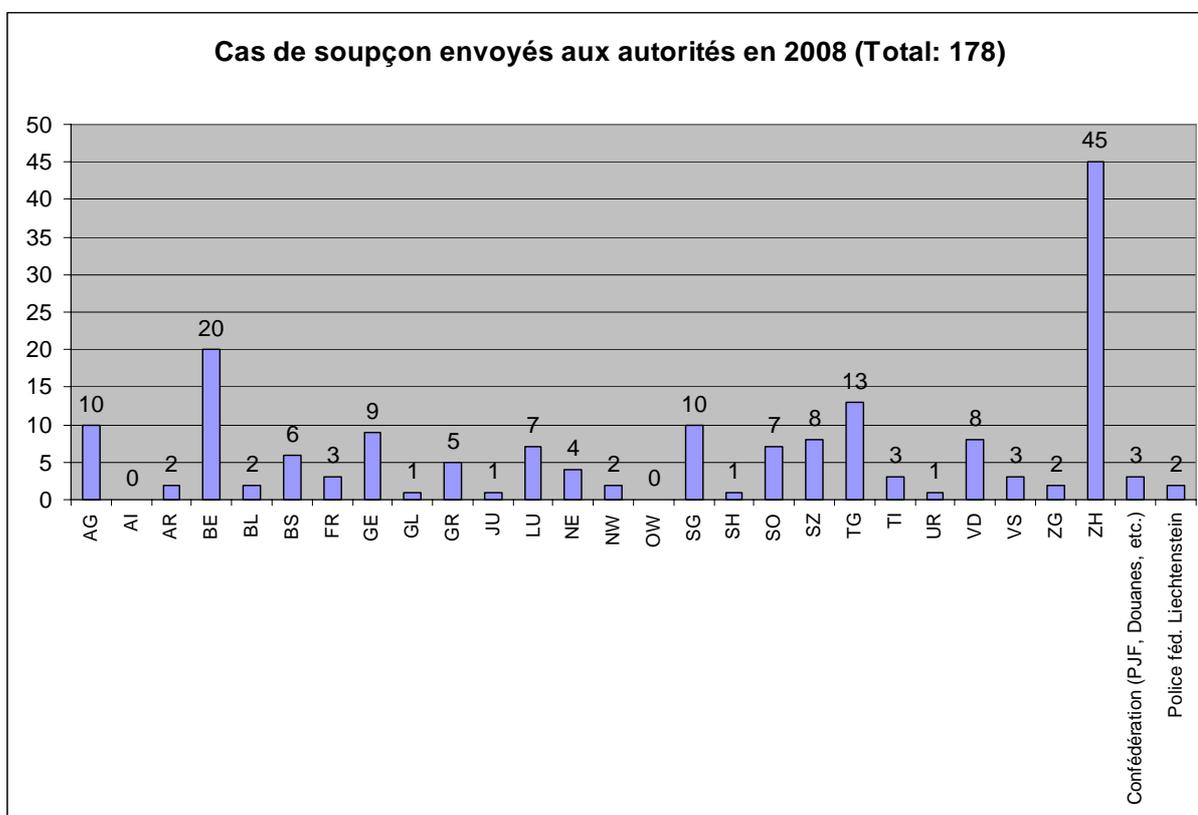


5. Destinataires des dossiers

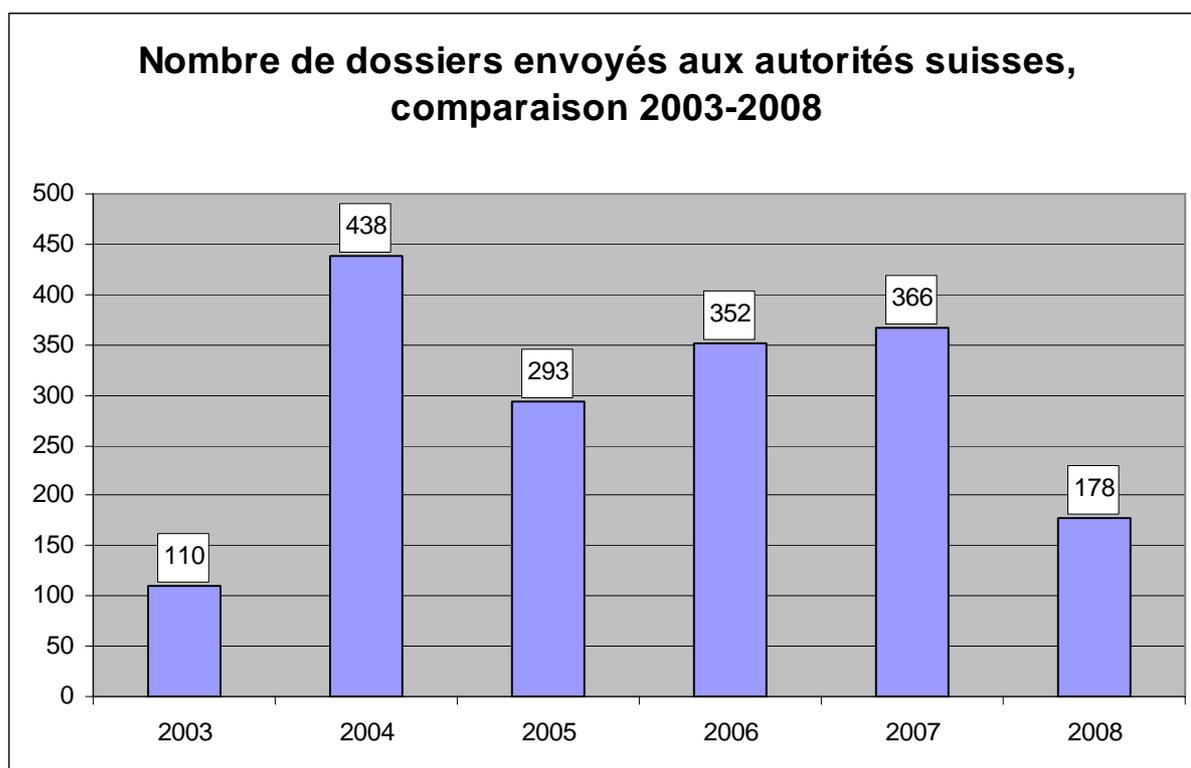
A l'exception du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Obwald, tous les cantons suisses ont reçu des dossiers de la part du SCOCI. La répartition des cas est proportionnelle aux nombres d'utilisateurs d'Internet dans les cantons concernés, même dans les cantons avec peu de cas. Le SCOCI a transmis un total de 158 dossiers aux services de police étrangers (avant tout aux Etats-Unis et à la Russie) par l'intermédiaire d'Interpol.

Dans plus d'une centaine de cas, le SCOCI a directement signalé aux fournisseurs les sites illégaux, qui ont été retirés de la Toile suite à cette communication.

Graphique 7: nombre de dossiers transmis, par destinataire



Graphique 8: nombre de dossiers transmis



6. Feed-back des cantons

Le SCOCI est un prestataire de services pour les autorités de poursuite pénale suisses. Les feed-back des cantons donnent un aperçu de la qualité du travail accompli en matière de lutte contre la criminalité sur Internet.

Les questionnaires reçus indiquent un taux de réussite très élevé lié aux dossiers relatifs à des cas suspects. Dans 89 % des cas, le dossier a conduit à une perquisition, dans 83 % des cas, à la saisie de matériel illégal, et dans 89 % des cas, à la condamnation du suspect.

7. Travail de prévention

En 2008, le SCOCI s'est également engagé dans le domaine de la prévention. Il a poursuivi son étroite collaboration avec la Prévention suisse de la criminalité (PSC) après la campagne "Stop à la pornographie infantile" menée à l'échelle nationale. La PSC a lancé la campagne "Je connais cette astuce", sur une thématique rencontrée dans de nombreux cas traités par le SCOCI, qui fait fréquemment référence au travail de la PSC dans ce domaine. Le SCOCI est par ailleurs l'un des partenaires de Microsoft Suisse dans le programme de prévention "La sécurité des jeunes en ligne" (Security for kids). Les collaborateurs du SCOCI ont en outre présenté l'année dernière divers exposés sur le thème de la prévention à l'occasion de conférences d'instituteurs, de rencontres d'associations de parents d'élèves et d'organisations de protection de l'enfance.

8. Interventions parlementaires au niveau fédéral

Les interventions parlementaires suivantes ont été déposées en 2008:

08.418 – Initiative parlementaire Hochreutener Norbert – Accroître la sécurité du droit dans le domaine de la cybercriminalité.

08.458 – Initiative parlementaire Jositsch Daniel – Investigation secrète. Restreindre le champ d'application des dispositions légales

08.448 – Initiative parlementaire Commission des affaires juridiques CN – Interdiction d'exercer une profession pour les auteurs d'actes pédosexuels

08.3265 – Interpellation Donzé Walter – Protection des enfants et des adolescents contre la violence dans les médias d'après le modèle à succès néerlandais

08.3924 – Interpellation Graber Jean-Pierre – Mesures contre la guerre électronique

08.3462 – Interpellation Rickli Nathalie – Registre des pédophiles, des délinquants sexuels et des auteurs de violences

08.3609 – Motion Fiala Doris – Alourdir la peine encourue en cas de pornographie infantine

08.3051 – Motion Schmid-Federer Barbara – Protection des jeunes contre la victimisation sexuelle dans les forums de discussion

08.3100 – Motion Burkhatler Didier – Stratégie nationale de lutte contre la criminalité par Internet

08.3824 – Motion Barthassat Luc – Prostitution des mineurs. Un vide juridique à combler

08.3373 – Motion Sommaruga Carlo – Prévention pénale accrue en matière de pédocriminalité et autres infractions

08.3033 – Motion Rickli Nathalie – Créer un registre national pour les pédophiles récidivistes

08.3825 – Motion Barthassat Luc – Fin de l'anonymat dans les forums de discussion.

08.3841 – Motion Schmid-Federer Barbara – Investigations secrètes avant l'ouverture d'une procédure pénale

08.3101 – Postulat Frick Bruno – Criminalité informatique. Mieux protéger la Suisse

08.3050 – Postulat Schmid-Federer Barbara – Protection contre la cyberintimidation

08.5250 – Question Schmid-Federer Barbara – Réorganisation du SAP

9. Médias et enseignement

9.1 Présence médiatique

Comme les années précédentes, le SCOCI a généralement rencontré un écho positif auprès des médias. De nombreux articles de presse et plusieurs contributions publiées dans les médias électroniques ont également mis en évidence le travail du service de coordination.

Le SCOCI a été présent de manière égale dans les médias de toutes les régions linguistiques, ce qui permet de penser qu'il est bien connu du public.

Relevons tout particulièrement la présence médiatique positive dont a bénéficié le SCOCI à la suite de la découverte d'un serveur web hébergeant et diffusant des contenus à caractère pédophile en Suisse. Cette affaire a été menée par les autorités de police et d'instruction saint-galloises, en étroite collaboration avec le SCOCI, et peut être considérée comme une réussite.

9.2 Enseignement

En 2007, des collaborateurs du SCOCI ont participé à titre d'intervenants aux colloques et aux cours suivants:

- enseignement dispensé dans le cadre du cours "Cybercops" de la Haute école de gestion de Lucerne
- enseignement dispensé dans le cadre des études postgrade en lutte contre la criminalité économique de la Haute école de gestion de Lucerne
- enseignement dispensé dans le cadre des études postgrade forensiques de la Haute école de gestion de Lucerne
- Kf Konsumentenforum (table ronde)
- Groupe de travail des offices des juges d'instruction du canton de Berne
- Réunion d'information et exposé SCOCI "Internet et les forums de discussion", Conseils des parents, canton de Berne
- Exposé d'introduction "Exploitation sexuelle des enfants", MEPA, Vienne
- Participation à divers groupes d'experts au niveau fédéral, comme le groupe chargé de l'élaboration du rapport du Conseil fédéral sur les jeunes et la violence (sous-groupe médias)

10. Partenariats et contacts du SCOCI

10.1. Collaboration avec les fournisseurs d'accès Internet pour filtrer les sites de pornographie infantile

Le blocage de sites connus de pornographie infantile, appelé "Child Sexual Abuse Anti-Distribution Filter", continue. Actuellement, dix fournisseurs d'accès Internet suisses (Providers) y participent volontairement et bloquent l'accès aux sites commerciaux de pornographie infantile.

Les blocages sont dirigés contre les fournisseurs de contenus relevant de la pornographie infantile à l'étranger. La liste des sites à bloquer est mise à jour au niveau international, chaque site étant en outre examiné par le SCOCI sous l'angle de la situation juridique particulière de la Suisse. Cette liste est mise à jour à lieu tous les trimestres.

10.2 Séances de travail et échange d'expériences

Au cours de l'année 2007, les membres du SCOCI ont rencontré des représentants des corps de police cantonaux (visite des ou aux polices cantonales AR, GL, OW, SH, UR, ZG et ZH. Ils ont également rencontré la Landespolizei du Liechtenstein (LAPO) dans le cadre de leur échange annuel d'expériences.

11. Tendances

Dans divers domaines et catégories de délits, on peut observer un processus de consolidation et de professionnalisation. Les modes opératoires sont déjà connus, mais les technologies utilisés sont sans cesse améliorées et en partie professionnalisées.

Depuis quelque temps déjà, Internet accompagne les activités quotidiennes de tout un chacun, qu'il s'agisse de la vie privée ou de la vie professionnelle. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des questions émanant des citoyens ait plus doublé par rapport à l'an dernier. Ces questions sont, pour certaines, très diverses. Elles reflètent toutefois un certain sentiment d'insécurité parmi la population à propos d'Internet et de la "présence en ligne".

Ce sentiment d'insécurité est particulièrement grand dans le domaine du hameçonnage (phishing), de la fraude à la commission et des offres gratuites frauduleuses. Bon nombre d'initiatives de prévention ne sont pas coordonnées et n'ont qu'un impact local ou minime. Le fossé entre les connaissances moyennes du citoyen et celles des criminels de l'informatique se creuse de plus en plus.

La poursuite pénale dans ces domaines d'infractions s'avère tout aussi difficile. Le phénomène est net. Dans certains cas impliquant plusieurs pays et compte tenu de la complexité de la structure "en ligne", il est en effet pratiquement impossible de procéder à une identification ou à une poursuite pénale effective rien qu'à cause de questions de compétences judiciaires. En même temps, il apparaît que la responsabilité de chaque individu n'est pas suffisamment prise en compte. Un examen stratégique des lois sous l'angle de leur adéquation à la réalité des réseaux informatiques permettrait de mettre en lumière d'éventuelles lacunes.

Pour le Comité directeur du SCOCI



Michael Perler

Pour le SCOCI



Philipp Kronig